

MESSAGE D'EAU17 – Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime

Usage raisonné et raisonnable de l'eau potable, limité aux besoins domestiques essentiels.

En cette période de sécheresse sévère, il est fortement recommandé ne pas laisser couler l'eau inutilement :

- Lorsque l'on fait la vaisselle à la main (ne l'ouvrir que pour rincer) ;
- Lorsque l'on se lave les dents ;
- De limiter la douche à 5 minutes ou moins et de fermer l'eau pendant qu'on se savonne ;
- De garder un pichet d'eau au réfrigérateur, cela évitera de laisser couler le robinet pour obtenir de l'eau froide ;
- Pour éviter les fuites, de vérifier régulièrement son compteur d'eau : en relevant son compteur d'eau avant de se coucher et au matin, si les chiffres du compteur ont augmenté, cela est certainement dû à une fuite ;
- De fermer son arrivée d'eau, avant de partir en vacances ;
- De couvrir les piscines lorsqu'elles ne sont pas utilisées pour éviter l'évaporation de l'eau.